

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

LANGUES OFFICIELLES

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Monday, December 12, 2011

Le lundi 12 décembre 2011

Issue No. 5

Fascicule n° 5

Eighth meeting on:
The use of the Internet, new media
and social media and the respect
for Canadians' language rights

Huitième réunion concernant :
L'utilisation d'Internet, des nouveaux médias,
des médias sociaux et le respect des droits
linguistiques des Canadiens

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOIN :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) De Bané, P.C. Fortin-Duplessis	Losier-Cool Mockler Poirier Segal Tardif
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) De Bané, C.P. Fortin-Duplessis LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Losier-Cool Mockler Poirier Segal Tardif
--	--

*Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 12, 2011
(12)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 9, Victoria Building, at 4:36 p.m., the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, De Bané, P.C., Fortin-Duplessis, Losier-Cool and Poirier (5).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 5, 2011, the committee continued its study on the use of the Internet, new media and social media, and the respect for Canadians' language rights. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESS:

Université de Moncton:

Anne Robineau, Researcher, Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities.

Ms. Robineau made a presentation and answered questions.

At 5:38 p.m., the committee suspended.

At 5:41 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee continued in camera to consider a draft agenda (future business).

At 5:46 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 12 décembre 2011
(12)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 36, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, Losier-Cool et Poirier (5).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 octobre 2011, le comité continue son étude concernant l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Université de Moncton :

Anne Robineau, chercheure, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Mme Robineau fait une présentation, puis répond aux questions.

À 17 h 38, la séance est suspendue.

À 17 h 41, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 17 h 46, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 12, 2011

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:36 p.m. to examine the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages.

Allow me to introduce myself. I am Maria Chaput, from Manitoba, chair of this committee. Before introducing the witness appearing today, I would like to invite committee members to introduce themselves.

Senator Poirier: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec.

Senator Losier-Cool: Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

The Chair: The committee is studying the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights. Today we welcome Anne Robineau, a researcher with the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities at the Université de Moncton, where she focuses on francophone artistic communities in New Brunswick and arts and culture audiences in francophones outside Quebec. Ms. Robineau is also interested in the cultural vitality of official language minority communities as well as language choices in the use of new media.

Thank you for agreeing to be here today. The committee members are anxious to hear about your work, and they will follow your presentation with questions.

Anne Robineau, Researcher, Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, Université de Moncton: Thank you for your invitation. Today I will focus on artistic practices and cultural consumption via the Internet in francophone minority communities, although there are some elements that could be compared to anglophone communities in Quebec.

I will refer to some research throughout my presentation. One research study will be published soon and has to do with francophone artists in minority communities in Canada, in which I address the topic of technology. Technology is not the subject of the research, but it is related because technology is becoming increasingly important. So it inevitably comes up in the research.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 12 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 36, pour étudier l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Je me présente, je suis le sénateur Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité. Avant de présenter le témoin qui comparait aujourd'hui, j'aimerais inviter les membres du comité qui sont ici à se présenter.

Le sénateur Poirier : Sénateur Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, du Québec.

Le sénateur Losier-Cool : Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

La présidente : Le comité étudie l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. Il accueille aujourd'hui Mme Anne Robineau, une chercheuse qui travaille à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton, où elle s'intéresse aux communautés artistiques francophones du Nouveau-Brunswick et aux publics des arts et de la culture chez les francophones hors Québec. Mme Robineau s'intéresse également à la vitalité culturelle des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi qu'aux choix linguistiques dans l'usage des nouveaux médias.

Madame, je vous remercie d'avoir accepté de comparaître aujourd'hui. Les membres du comité ont bien hâte de vous entendre au sujet de vos travaux, et suite à votre présentation, nous passerons à une période de questions.

Anne Robineau, chercheuse, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton : Merci de votre invitation. Aujourd'hui, je vais me concentrer sur les pratiques artistiques et la consommation culturelle via Internet chez les communautés francophones en situation minoritaire, bien qu'il y ait des éléments qui puissent servir de comparaison avec les communautés anglophones du Québec.

Je vais faire référence à quelques recherches au cours de ma présentation. Il y en a une qui sera publiée bientôt et qui porte sur les artistes francophones en situation minoritaire du Canada, et dans laquelle j'aborde la question du numérique. L'objet de la recherche n'est pas sur le numérique, mais il y est question parce qu'il s'agit d'un enjeu de plus en plus important. Il est donc inévitable d'en traiter dans la recherche.

I will speak about three points that have to do with both creators and web users, and particularly their attitudes towards cultural consumption.

When we look at what is going on with artists or content creators for Internet platforms, we see that there is a trend towards multi-platform creation.

Artists are using traditional media, of course, but they are increasingly combining several web tools and will also use other mobile applications. Thus, they combine methods of creating, which is transforming methods for proposing cultural content more than ever, whether it is in French or English.

Francophone artists are also often following the movement. In the research I will soon publish, it is estimated that there are 560 artists working solely in the area of media arts. But I should point out that technology is being used in other art forms as well, such as dance, music or shows that offer multimedia projections.

In addition, I also want to distinguish between art that uses digital tools to disseminate information on works, and art that specifically uses web tools for creating works that can only exist on the web. They are two different things: digital art and digital tools to disseminate works and culture.

There is also the creation of a cultural and artistic heritage, since this allows for the archiving of all sorts of content. For example, if you visit websites for cultural and artistic organizations in francophone minority communities, you will see that they have clearly gotten onboard. You can find files for artists, in which there is information on the type of work.

For example, you can visit the brand new site of the Acadian artists' association, the AAAPNB, where you can access a number of profiles of artists from New Brunswick. They are not all there, but there are some, and they are from all different disciplines.

There are some trends when we look at users. We see that there are target audiences and communities of interest forming around certain artistic practices and certain works. People who have specific tastes for works will use the web to create a network and to exchange and critique content.

I would now like to talk about risks, and that is not always in French. I would say that this is a trend that is difficult to measure because there are not enough studies, but nevertheless, young people are consuming cultural products in English when it comes to certain media, such as music, for example.

This is evident not only in francophone minority communities, but also in Quebec. This is a trend that is difficult to buck, but we must pay even more attention to it in a minority community

Je vais donc développer trois points qui concernent autant les créateurs que les usagers du web, et surtout leur comportement par rapport à la consommation culturelle.

Quand on regarde un peu ce qui se passe chez les artistes ou chez ceux qui créent du contenu pour des plateformes Internet, on s'aperçoit qu'il y a une tendance à la création multiplateforme.

De plus en plus, les artistes vont utiliser des médias traditionnels, certes, mais ils vont combiner plusieurs outils du web et ils vont aussi utiliser d'autres applications mobiles. On voit donc qu'il y a cette combinaison de façons de créer qui transforme comme jamais la façon de proposer des contenus culturels, que ce soit en français ou en anglais.

Les artistes francophones suivent aussi le mouvement. Dans la recherche que je vais bientôt publier, on estime qu'environ 560 artistes œuvrent dans le domaine des arts médiatiques uniquement. Mais il faut savoir qu'on utilise le numérique dans d'autres formes d'art aussi, que ce soit la danse, la musique ou les spectacles qui offrent des projections multimédias.

Et à l'intérieur de cela, il faut aussi distinguer l'art qui utilise les outils numériques pour diffuser des informations sur les œuvres et l'art qui va spécifiquement utiliser les outils Web pour la création qui ne peuvent exister qu'à travers le Web. Il s'agit donc de deux choses différentes : les arts numériques et les outils numériques de diffusion des œuvres et de la culture.

Il y a aussi la constitution d'un patrimoine culturel et artistique puisque cela permet d'archiver toutes sortes de contenus. Notamment, si vous consultez les sites Web des organismes culturels et artistiques de francophones en milieu minoritaire, vous remarquerez qu'ils ont vraiment emboîté le pas. On peut y voir des dossiers d'artistes dans lesquels il y a des informations sur le type d'œuvre.

Vous pouvez, par exemple, aller visiter le tout nouveau site de l'Association des artistes acadiens, l'AAAPNB dans lequel vous accédez à un ensemble de profils d'artistes du Nouveau-Brunswick. Ils ne sont pas tous là, mais il y en a un certain nombre et ce, dans toutes sortes de disciplines.

Si on passe du côté des usagers, il y a certaines tendances qui se dégagent. On voit que des publics cibles et des communautés d'intérêt se forment autour de certaines pratiques artistiques et de certaines œuvres. Les gens qui ont des goûts spécifiques pour des œuvres vont se servir du web pour créer un réseau, en plus d'échanger et critiquer des contenus.

J'en viens à la partie qui traite des risques : cela ne se fait pas toujours en français. Je dirais que c'est cette tendance qu'on a un peu de mal à mesurer parce qu'il n'y a pas encore assez d'études qui permettent de le faire, mais chez les jeunes, il y a quand même une consommation de produits culturels en anglais par rapport à certains médium comme la musique, par exemple.

On observe cela non seulement dans les communautés francophones en situation minoritaire, mais même au Québec. C'est une tendance qui est là, qui est difficile à contrer, mais à

because of the particularities of the communities, exogamous couples and the fact that French is being transmitted less in certain regions.

So, there are many things that, along with the web, offer potential, but are exposed to certain risks that have not been properly assessed with respect to cultural consumption.

However, around the world, we are seeing increased use of social media and all kinds of new technologies, through blogs, networks such as Facebook, and so on. The trend is there. So that is something to monitor while keeping in mind that even if these tools exist, that does not mean that individuals will inevitably consume more culture or will systematically have access to more cultural content.

There have been studies, particularly in France, to observe cultural habits. People who are already big cultural consumers will use social media to access more culture or to find easier access to information on the works they like.

Technological tools will not automatically convert an audience for works and art in general. That is something we would have to examine, because they could be interesting tools to promote arts and culture in francophone minority communities.

We must try to change the trend, for audiences that are already converted to works in general, and for others that could more interested because they already enjoy using these new technologies.

Then, if you look at access, it is clear that everyone does not necessarily use new technologies and social media, for various reasons. Educational background plays a big part in that.

There is also a large part of the population that is excluded because of a high illiteracy rate. For example, in New Brunswick, it is estimated that approximately 66 per cent of francophones are at the lowest levels, known as levels 1 and 2. These are people who can recognize only one or two words in a given content or who will read only short paragraphs.

In general, we could assume that part of the population is excluded right off the bat, because of the written word. With new technologies, the written word is rather dominant, even though there are tools such as touch screens with icons and so on, and in theory, everyone could access them, but I would say that the phenomenon could also include other risks with respect to poor interpretation of rights to use certain content or with respect to privacy and other things exchanged within social media.

laquelle il faut faire encore plus attention quand on est en situation minoritaire à cause des particularités des communautés, des couples exogames, de la transmission du français qui se fait un peu moins dans certaines régions.

Vous avez donc tout un ensemble qui, avec le web, offre un potentiel, mais qui est exposé à certains risques qui n'ont pas été suffisamment évalués en ce qui concerne la consommation culturelle.

Par contre, on observe un peu partout dans le monde une augmentation de l'utilisation de médias sociaux, de nouvelles technologies de toutes sortes à travers des blogues, des réseaux qu'on connaît comme Facebook, et cetera. La tendance est là. C'est donc quelque chose qu'il faut surveiller en gardant en tête que même si ces outils existent, ça ne veut pas dire que les individus vont forcément consommer plus de culture ou vont avoir accès systématiquement à plus de contenus culturels.

Il y a des études, notamment en France, qui font l'observation des comportements culturels. Ceux qui sont déjà de grands consommateurs culturels vont utiliser les médias sociaux pour bénéficier d'une offre plus importante ou pour aller chercher de l'information plus facilement sur les œuvres qu'ils aiment.

Les outils technologiques ne vont pas forcément convertir tout de suite un public aux œuvres et à l'art en général. C'est quelque chose sur lequel il faudrait se pencher parce que justement, ça pourrait être des outils intéressants pour promouvoir les arts et la culture dans les milieux francophones en situation minoritaire.

Il faudrait essayer d'ajuster la tendance, d'une part, pour des publics qui sont déjà convertis aux œuvres en général et d'autres qui pourraient l'être et qui pourraient être d'autant plus intéressés qu'ils aiment utiliser déjà ces nouvelles technologies.

Ensuite, si vous regardez du côté de l'accès, d'une part vous avez le fait que tout le monde n'utilise pas nécessairement les nouvelles technologies et les médias sociaux, et ce pour différentes raisons, dont le niveau de scolarité qui joue pour beaucoup.

D'autre part, vous avez une certaine partie de la population qui est exclue à cause du taux d'analphabétisme élevé. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, on a évalué qu'il y avait à peu près 66 p. 100 des francophones qui étaient dans les niveaux les plus bas, ce qu'on appelle niveaux I et II. Ce sont des gens qui ne reconnaissent qu'un ou deux mots dans un contenu quelconque ou qui ne vont lire que de courts paragraphes.

De façon générale, on pourrait faire l'hypothèse qu'il y a une partie de la population qui, d'emblée, est exclue du monde de l'écrit. Dans les nouvelles technologies, le monde de l'écrit domine quand même beaucoup, même s'il y a des outils comme des écrans tactiles avec des icônes, et cetera, et que tout le monde pourrait a priori se les approprier, mais je dirais que le phénomène peut aussi comporter d'autres risques par rapport à une mauvaise interprétation des droits d'utiliser certains contenus ou par rapport à la vie privée et aux choses qu'on échange à l'intérieur des médias sociaux.

Some regions may not yet have access to high-speed Internet. Online content is becoming increasingly sophisticated. Sometimes it takes a very long time, and a lot of space and memory to download it. It is difficult for these regions to access this content. There is therefore an inequality in this regard as well.

I would like to talk about factors that directly affect the ability to produce online content and artists' ability to make a living from their art. We are used to being able to access online content for free. Sometimes, we have to pay a fee but, in general, content is easily accessible. This causes all sorts of problems for those who created the information that we can read and consult online. Another downside is that it puts at a disadvantage artists who work in a minority environment and who already have difficulty coming up with the resources to produce their works or content that could be shared via these digital technologies.

Recommendations could be made in several areas. Let us first talk about training needs. The tools are there but changes are occurring and we must adapt. Some people who would like to use these tools are already further along in their careers. There is thus a need for training for very young artists or simply for consumers of culture as well as for people who are further along in their careers and looking for professional development opportunities. These needs exist for artists and for those who manage these artistic environments and who are responsible, for example, for centralizing information or assessing grants. This training would be directed at both community organizations and public organizations of the federal government.

There are also needs related to scientific knowledge, namely, in order to determine the new cultural consumption trends. We are still having difficulty today in evaluating our francophone communities' cultural preferences. Many situations are permanent. Others are public and we are less familiar with them as they are a result of the transformation of francophone communities. Some factors are related to immigration, others to the fact that francophone communities are home to an increasing number of exogamous couples. These factors change how people relate to the language and how it enters the home, for example, which radio station a family listens to or which television programs they watch. It is thus important to have research that will help us to target certain actions in order to promote francophone works and culture.

We must also consider the fact that digital technologies have different effects on different artistic disciplines. Earlier, I spoke about the fact that the digital arts are becoming a discipline unto themselves. However, every other form of art will use digital technology to promote artists or share information about

Certaines régions n'ont peut-être pas encore accès à Internet haute vitesse. Les contenus en ligne sont de plus en plus sophistiqués. Il faut parfois beaucoup de temps pour les télécharger, beaucoup d'espace et de mémoire. Pour ces régions, il est difficile d'accéder à ces contenus. Il existe donc une inégalité sur ce plan également.

J'aimerais parler des facteurs qui touchent directement la capacité de produire des contenus en ligne et la capacité des artistes de vivre de leur art. On s'est habitués à la gratuité des contenus en ligne. On trouve quelques fois des abonnements, mais règle générale on a l'impression que le contenu est facilement accessible. Cela soulève toutes sortes de problèmes pour ceux qui sont à l'origine de ce qu'on peut lire et consulter en ligne. De plus, cela a le défaut de créer certains désavantages pour les artistes qui œuvrent en milieu minoritaire et qui ont déjà de la difficulté à réunir les ressources pour produire des œuvres ou des contenus qui pourraient être placés sur ces technologies numériques.

Des recommandations peuvent se faire sur plusieurs plans. Parlons tout d'abord des besoins en formation. Les outils sont là, mais on voit des changements et une adaptation est nécessaire. Certaines personnes qui aimeraient utiliser ces outils ont une carrière déjà avancée. Il y a donc des besoins en formation pour de très jeunes artistes ou simplement des consommateurs de la culture, mais aussi pour des personnes avancées en quête de perfectionnement professionnel. C'est le cas tant pour les artistes que pour ceux qui gèrent ces milieux de l'art et qui ont, par exemple, à centraliser des informations ou évaluer des subventions. Cette formation s'adresserait donc tant aux organismes communautaires qu'aux organismes publics du gouvernement fédéral.

Il existe aussi des besoins en termes de connaissances scientifiques, à savoir quelles sont justement ces nouvelles tendances par rapport à la consommation culturelle. On a de la difficulté, encore aujourd'hui, à évaluer les préférences de nos communautés francophones vis-à-vis la culture. Plusieurs situations sont permanentes, d'autres sont publiques, que l'on connaît moins et qui sont dues à la transformation des communautés francophones. Certains facteurs sont liés à l'immigration, d'autres au fait que l'on retrouve de plus en plus de couples exogames. Ces facteurs modifient donc le rapport avec la langue et la transmission de celle-ci au foyer, par exemple, par la télé que l'on regarde ou la radio que l'on écoute. Il est donc important d'avoir des recherches qui puissent nous aider à cibler certaines actions pour promouvoir les œuvres et la culture francophone.

Il faut également considérer le fait que les technologies numériques ont des effets différents selon les disciplines artistiques. Plus tôt, je parlais du fait que les arts numériques deviennent un champ disciplinaire en tant que tel. Cependant, toutes les autres formes d'art vont utiliser les technologies

upcoming performances, for example. All this will constitute an artistic heritage that could, in other circumstances, also be used for educational purposes, particularly in schools.

This phenomenon can also be observed in other provinces. For example, last year, the Conseil des arts et des lettres du Québec sent a report to the Quebec Minister of Culture on the possibility of improving digital knowledge. As a result, some steps were taken that could be used for official language communities.

We have an overview of what is happening with the use of digital technology. There has been a series of consultations with the main stakeholders. A forum was organized to try to validate everything that was said during those consultations.

In England, there is an arts council that is very active in terms of the knowledge required to capture digital changes in arts and culture. Francophone communities also have magazines that address specific themes related to digital technology.

In closing, I would like to mention an excellent issue of *Liaison* — an art magazine for francophone minority communities — that focuses on copyright. It addressed copyright issues from the perspective of changes in digital technology.

The Chair: Thank you for your presentation.

Senator Fortin-Duplessis: I read somewhere that you received a \$30,000 grant to provide an overview of the situation of francophone artists outside Quebec. Has this study begun?

Ms. Robineau: Yes.

Senator Fortin-Duplessis: Have you been able to determine whether the Internet influences francophone culture in Canada? Also, have you observed whether the Internet has served to develop a new francophone culture?

Ms. Robineau: I have been consulted a lot since my research deals with six disciplines in all the provinces and territories except Quebec, although I still looked at what was happening in Quebec for various reasons. It seems that community organizations are already firmly anchored in digital technology, mainly through online tools. We know that such is the case because of the information that can be obtained online about artists and the activities that they sometimes organize. One example is the RAFA, which is a cultural organization in Alberta that organizes online training sessions for artists. Networking is thus already being done.

numériques pour, par exemple, promouvoir les artistes ou diffuser de l'information sur des spectacles à venir. Tout cela va constituer un patrimoine artistique qui pourrait être utilisé à des fins éducatives aussi, dans d'autres circonstances, notamment dans les écoles.

On observe ce phénomène dans d'autres provinces également. Par exemple, l'an dernier, le Conseil des arts et des lettres du Québec a fait parvenir un rapport au ministre de la Culture sur justement la possibilité d'avoir une meilleure connaissance sur le numérique. Un certain nombre d'actions ont résulté de cette démarche et dont on pourrait peut-être se servir pour les communautés de langue officielle.

Vous avez donc un portrait d'ensemble qui est en train de se faire sur l'utilisation des technologies numériques. Vous avez aussi toute une série de consultations des principaux acteurs. Un forum a été organisé pour valider un peu tout ce qui avait été dit lors de ces consultations.

En Angleterre, vous avez un conseil des arts qui a été très actif au point de vue des connaissances dont on avait besoin pour mieux saisir les transformations liées au numérique dans les arts et la culture. Vous avez aussi, chez les communautés francophones, des revues qui vont aborder des thèmes spécifiques par rapport aux technologies numériques.

Pour terminer, j'aimerais mentionner un excellent numéro de la revue *Liaison* — qui est une revue d'art pour les communautés francophones en milieu minoritaire — sur les droits d'auteur. On parlait de la problématique des droits d'auteur avec la transformation apportée par les technologies numériques.

La présidente : Merci de votre exposé.

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai lu quelque part que vous aviez obtenu une subvention de 30 000 \$ pour dresser un portrait de la situation des artistes francophones hors Québec. Votre étude a-t-elle commencé?

Mme Robineau : Oui.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Avez-vous pu déterminer si Internet influence la culture francophone au pays? Également, avez-vous observé si Internet a servi à développer une nouvelle culture francophone?

Mme Robineau : On m'a beaucoup consultée car ma recherche a porté sur six disciplines, dans toutes les provinces et territoires sauf le Québec — je suis tout de même allée voir ce qui se faisait au Québec pour diverses raisons. On constate, notamment par les outils web, que les organismes communautaires sont déjà bien ancrés dans cette option numérique. On le voit aussi à travers les informations qu'on peut obtenir sur les artistes et les activités que ceux-ci organisent parfois en ligne. Je pourrais citer, par exemple, le RAFA, qui est un organisme culturel de l'Alberta et qui organise des sessions de formation en ligne destinée aux artistes. Il y a donc déjà du réseautage qui se fait.

Obviously, there is the Fédération culturelle canadienne-française, which is an organization that represents a group of Franco-Canadian artistic organizations that have a website, a blog. In my opinion, this allows information to be shared a bit more effectively. Will this result in a new culture? It is hard to tell. I noticed that there are still some inequalities.

People are willing to use these tools because they see the benefits. Francophone artists and culture can be promoted much more easily. At the same time, community organizations sometimes need significant resources to be able to use these tools, resources that they are often lacking. So, it depends on the people involved. They may be more or less comfortable with these technologies. They may suggest fairly innovative projects. They may sometimes only have time to manage daily operations and not to manage a website. Inequality exists from that perspective or at least from a resource perspective. However, the willingness is there because such technology provides a great deal of visibility.

Senator Fortin-Duplessis: Have you noticed whether francophone artists who use new media communicate more with other francophones outside Quebec? For example, do you see people in Alberta communicating with people in Saskatchewan? Would they go to the trouble of communicating with people in Quebec or New Brunswick? What have you observed in this regard?

Ms. Robineau: There are some networking opportunities and, at times, there is a need for more formal meetings. In June, I attended a forum on artistic practices organized by the Fédération culturelle canadienne-française. Approximately 200 stakeholders were there and about half of them were artists who were happy to have a chance to meet. Many had met online and had already been in regular contact through the network. Often, organizations will distribute letters of transmittal, and people can sign up to receive them. At this forum, many people knew each other despite the fact that they had never met in person. It was therefore much easier for them to make contact because they already knew what others were doing.

Senator Fortin-Duplessis: When they have the opportunity to get together at a formal meeting, they must be happy to actually meet the people they have spoken to online.

Ms. Robineau: It has a mobilizing effect on future actions. The Internet not only allows people to network but it also allows the ties between various communities to be continually strengthened. However, I do not know if everyone has access to the networks or if everyone actively participates in them. Many do, but we do not have an estimate of the number of participants in that respect either.

The Chair: Can you tell us whether these artists who met online came from provinces where the network is stronger or was representation fairly equal across all the provinces and territories?

Vous avez évidemment la Fédération culturelle canadienne-française qui est l'organisation qui représente un ensemble d'organismes artistiques franco-canadiens, qui ont un site web, un blogue. À mon avis, grâce à cela, il y a une circulation des informations un peu plus efficace. De là, est-ce qu'il y a une nouvelle culture? C'est difficile à évaluer. J'ai constaté qu'il y avait quand même des inégalités.

Il y a une volonté de se doter de ces outils parce qu'on voit bien que cela rapporte. On peut faire une promotion des œuvres et des artistes de la culture francophone beaucoup plus facilement. En même temps, cela demande des ressources parfois importantes pour des organismes communautaires qui n'en ont souvent pas beaucoup. Alors cela dépend des personnes qui sont là. Elles peuvent être plus ou moins à l'aise avec ces technologies, elles peuvent proposer des projets assez innovants, elles ont parfois à gérer simplement le quotidien et elles n'ont pas le temps d'alimenter des sites web. Il y a une inégalité de ce point de vue, en tout cas en ce qui a trait aux ressources. Cependant, la volonté est là parce que cela donne une visibilité vraiment importante.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Avez-vous remarqué si les artistes francophones, qui utilisent les nouveaux médias, communiquent davantage avec les autres francophones hors Québec? Par exemple, quelqu'un de l'Alberta, est-ce que vous le voyez communiquer avec des gens de la Saskatchewan? Est-ce qu'il prend la peine de communiquer avec des gens du Québec et du Nouveau-Brunswick? Qu'avez-vous observé là-dessus?

Mme Robineau : Il y a des occasions de réseautage et à un moment donné, il y a des besoins de rencontres plus formelles. Justement, au mois de juin, j'ai assisté à un forum organisé par la Fédération culturelle canadienne-française qui portait sur les pratiques artistiques. Il y avait à peu près 200 intervenants dont au moins la moitié était des artistes et ils étaient contents de pouvoir se réunir. Beaucoup se connaissaient virtuellement parce qu'ils avaient échangé régulièrement à travers le réseau. Souvent, les organismes vont distribuer des lettres d'envoi. Les gens peuvent être abonnés à différentes lettres d'envoi. À ce forum, les gens se connaissaient sans même s'être rencontrés. Il était donc possiblement plus facile d'entrer en contact parce que les personnes connaissaient déjà ce que faisaient les autres.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Quand ils ont la chance de se réunir par la suite lors d'une rencontre formelle, ils doivent être heureux de rencontrer l'interlocuteur qu'ils avaient sur le web.

Mme Robineau : Cela a un effet mobilisateur pour des actions à entreprendre par la suite. Le web permet de réseauter les gens, mais il permet aussi d'alimenter continuellement les liens entre les différentes communautés. Cependant, je ne sais pas si tout le monde a accès aux réseaux ou si tout le monde y participe activement. Plusieurs le font, mais là non plus, on n'a pas d'évaluation du nombre de participants.

La présidente : Êtes-vous en mesure de nous dire si ces artistes qui s'étaient rencontrés virtuellement venaient de provinces où le réseau était plus fort que d'autres ou y avait-il une représentation assez équitable de toutes les provinces et territoires?

Ms. Robineau: There are always a lot of people in Ontario. There are also a lot of people from Acadian areas of the Maritimes but representation is still fairly equal. However, there are no participants from Nunavut even though there are a few artists who live there. There are artists from the territories and cultural stakeholders who head associations in the territories. It is always a problem but at least it allows them to have access. I know that it is more difficult in Nunavut.

I did a study on francophones in the territories and so I know that there are media in every territory. In the three territories, there are community media and online newspapers. Until just recently — about a year ago — there were also online media in Nunavut, but I think that they lacked resources and so we now have fewer sources of information about what is happening at present. It is important to have the local news in French, and I know that they have all sorts of demands, particularly with regard to Radio-Canada. It is very important to them.

Senator Losier-Cool: Welcome Ms. Robineau. I am always happy to see someone from our corner of the country. Could you briefly tell us about the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities? What is your relationship with the Canada Council for the Arts and with the Fédération culturelle canadienne-française that you mentioned?

Ms. Robineau: The institute was established nine years ago. The tenth anniversary will be celebrated next year. It is an independent organization located on the campus of the Université de Moncton. One of the founders is actually the current president of the university, Yvon Fontaine. We are a small team of researchers who conduct social science research on all official language minority communities in Canada. Although we are located in New Brunswick, our work actually deals with the entire country. We also conduct research on anglophones in Quebec.

The institute has three full-time researchers and approximately 40 associate fellows. Given that we are a small team, we do not have expertise in every area. We therefore seek the expertise of professors and researchers at other universities. Our research focuses on different areas of education, health, governance and the economy. I work specifically in the area of culture and youth and also a little bit in the area of education.

Senator Losier-Cool: Does funding for the institute come from Canadian Heritage or the university?

Ms. Robineau: It comes from Canadian Heritage. It is a trust fund that was granted when the institute was created and it allows us to research projects on the side.

There is therefore a fund that lends stability to official languages research.

Mme Robineau : Il y a toujours beaucoup de gens en Ontario. Il y avait aussi beaucoup de gens qui venaient de l'Acadie, mais c'était quand même assez équitable. Cependant, il n'y avait personne du Nunavut, même s'il y a quelques artistes là-bas. Il y avait des artistes des territoires et des intervenants culturels à la tête d'associations dans les territoires. C'est toujours un problème, mais au moins cela permet d'avoir un accès. Je sais qu'au Nunavut, c'est plus difficile.

J'ai fait une étude sur les francophones des territoires, je suis bien placée pour savoir qu'il y a des médias dans chaque territoire. Dans les trois territoires, il y a des médias communautaires et des journaux en ligne. Jusqu'à tout récemment, il y a un an à peu près, il y avait des médias en ligne aussi au Nunavut, mais je pense qu'ils ont manqué de ressources, et là on a moins de sources d'informations sur ce qui se passe à ce moment-ci. Il est important d'avoir les nouvelles locales en français et je sais qu'ils ont toutes sortes de demandes, notamment par rapport à Radio-Canada. C'est très important pour eux.

Le sénateur Losier-Cool : Bienvenue, madame Robineau. Il me fait toujours plaisir de recevoir quelqu'un de notre coin de pays. Pourriez-vous, brièvement, nous parler de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques? Quelle est votre relation avec le Conseil des Arts du Canada ou encore avec la Fédération culturelle canadienne-française que vous avez mentionnée?

Mme Robineau : L'institut a été fondé il y a neuf ans; on va fêter le dixième anniversaire l'année prochaine. C'est un organisme indépendant qui est situé à l'Université de Moncton, dont un des fondateurs est d'ailleurs Yvon Fontaine, le recteur actuel de l'Université de Moncton. On est une petite équipe de chercheurs qui effectuent des recherches en sciences sociales qui portent sur toutes les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. On a beau être situé au Nouveau-Brunswick, nos travaux sont vraiment pancanadiens. On fait également des recherches sur les anglophones du Québec.

À l'intérieur de l'institut, on est en fait trois chercheurs à temps plein et à peu près une quarantaine de chercheurs associés. Étant donné qu'on est une petite équipe, on ne peut pas avoir l'expertise de tous les champs. On va donc chercher l'expertise de professeurs et de chercheurs dans d'autres universités. On a différents axes de recherche en éducation, en santé, en gouvernance et en économie. Je travaille plus spécifiquement sur l'axe de la culture et des jeunes, et aussi un peu sur l'éducation.

Le sénateur Losier-Cool : Le financement de l'institut provient de Patrimoine canadien ou de l'université?

Mme Robineau : Il vient de Patrimoine canadien. C'est un fonds de fiducie qui a été accordé à la fondation de l'institut et qui fait en sorte qu'on peut aller chercher des projets à côté de cela.

Il y a donc un fonds qui permet une stabilité des recherches sur les langues officielles.

I would like to add that, for three years, our research has been focusing a lot more on anglophones in Quebec. Concordia's Centre for Continuing Education is now home to a branch of the Institute that is coordinated by Lorraine O'Donnell, a historic researcher, who is trying to establish a network among researchers whose work focuses on anglophones in Quebec.

Senator Losier-Cool: Thank you for your answer. I would now like you to tell us a bit more about the recommendations that you made on page 2. You understand that our committee will make recommendations but we want to look at the recommendations that you are suggesting.

You referred to the need to provide creators with training on new technologies. Do you think that educational institutions are connected enough?

Ms. Robineau: No. I think universities, and even community colleges, should have training programs on these technologies. I know, for instance, that training in graphic design exists. Some of these things exist; we would not be starting from scratch. It is about creation, but it is also about all the administration surrounding these new services.

There are also people who should become specialized in copyright, for instance. Because there are different contexts in which an artistic work can be created from another one. In that case, what is the status of the work and what is the status of the artist who drew on something that already existed? There is a whole dimension there.

Senator Losier-Cool: I would like to know who is responsible for this kind of training. I understand there are community colleges, training institutions and universities.

But you are going even further now, talking about organizations that support the arts. What is the federal government's responsibility under Part VII of the Official Languages Act, which stipulates that the government must help these communities? Are these new technologies a government responsibility?

Ms. Robineau: Some things are being done. For example, Telefilm Canada is currently offering a workshop on networking, and some of the spaces are being offered to francophone minorities. It is part of their official languages program. So, some things are being done already. But, of course, it always depends on the resources available to the agencies.

Senator Losier-Cool: It always depends on the resources; it is always a question of money.

Ms. Robineau: More dialogue is probably needed in order to better identify what would be more effective or advantageous, or what would best meet the needs of these artists, these creators, in fact, all the stakeholders who work in the cultural sector and help enhance the vitality of these communities.

Je voudrais ajouter que, depuis trois ans, on développe aussi beaucoup plus les recherches sur les anglophones du Québec. Le Centre de l'éducation permanente de l'Université Concordia héberge maintenant une branche de l'institut qui est coordonnée par Lorraine O'Donnell, chercheuse historienne qui tente d'établir un réseautage entre les chercheurs qui travaillent sur les anglophones du Québec.

Le sénateur Losier-Cool : Je vous remercie pour cette réponse. Je voudrais maintenant que vous nous aidiez un peu dans les recommandations que vous nous avez données à la page 2. Vous comprenez que notre comité va faire des recommandations, mais on voudrait voir les recommandations que vous nous suggérez.

Quand vous parlez des besoins de formation sur les nouvelles technologies pour les créateurs, croyez-vous que les maisons de formation sont assez branchées?

Mme Robineau : Non. Je crois que l'université, et même les collèges communautaires, auraient besoin d'avoir des programmes de formation sur ces technologies. Je sais qu'il y a, par exemple, des formations en graphisme. Il y a des choses qui existent, on ne part pas de rien. C'est la création mais c'est aussi toute l'administration autour de ces nouveaux services.

Il y a aussi des gens qui devraient être spécialisés, par exemple sur les droits d'auteur. Parce qu'il y a différents contextes où on peut créer une œuvre à partir d'une autre. Dans ce cas, quel est le statut de l'œuvre et quel est le statut de l'artiste qui a puisé dans quelque chose qui existait déjà? C'est tout un univers.

Le sénateur Losier-Cool : Je voudrais savoir qui est responsable de ces formations? Je comprends qu'il y a les collèges communautaires, les maisons de formation et les universités.

Mais vous allez plus loin maintenant et vous parlez des organismes qui soutiennent les arts. Quelle est la responsabilité du gouvernement fédéral par rapport à la partie VII de la Loi sur les langues officielles, qui stipule que le gouvernement se doit d'aider les communautés? Est-ce que les nouvelles technologies sont une responsabilité?

Mme Robineau : Il y a des choses qui se font. Par exemple, Téléfilm Canada offre, présentement, un atelier sur le réseautage, et une partie des places sont offertes à des francophones en situation minoritaire. Ça fait partie de leur programme sur les langues officielles. Il y a donc déjà des choses qui se font. Mais il est évident que c'est toujours en fonction des ressources que les agences ont.

Le sénateur Losier-Cool : C'est toujours en fonction des ressources, c'est toujours une question de sous.

Mme Robineau : Probablement qu'il y aurait besoin de concertation pour mieux cibler ce qui serait le plus efficace ou le plus avantageux ou encore ce qui répondrait le mieux aux besoins de ces artistes, de ces créateurs, en fait de tous les intervenants qui travaillent dans le milieu culturel et qui participent à l'épanouissement des communautés.

Senator Losier-Cool: Last week, an event was held in Montreal to help poverty-stricken artists, those who cannot meet their basic needs. I have to wonder, if artists in Montreal cannot get by, are there any francophone artists in minority communities who manage to make a living only on their art?

Ms. Robineau: Yes, there are a few, but compared to the Canadian and Quebec average, they have very low incomes. There is no question that they have huge needs in that regard. Being in a minority situation will sometimes accentuate certain problems. For instance, if it is a collaborative project, having the resources for training in French or even simply in order to join forces with other people who are working on the artistic project together, but who do not use French as their language of work.

Senator Losier-Cool: In music, primarily.

Ms. Robineau: In music, yes, and in film.

Senator Losier-Cool: With regard to cultural consumption, based on your research, are these the people who use social media the most? Or is it in education or in health? Would you say that the people who consume the most cultural products, who go to the most concerts, who buy the most books, and so on, are they the biggest users of these new technologies?

Ms. Robineau: There are currently no studies on this among francophones in minority communities. But based on trends that have been observed in Quebec and in France, often cultural behaviour, or how much people consume, is connected to education and income, and of course it depends on cultural offerings. Basically, if cultural offerings are plentiful, people are more likely to consume them, but it is linked to other factors, for instance, to how taste is transmitted by those we call our peers, in other words, our family, people at school, our friends. So that is why, just for young consumers, that is important, because peers can have a big influence. Other young people their age will tell them they like certain music or suggest they read a certain book, and that is how they will be influenced. And based on our observations, without having done any real studies on it, a lot of dialogue is taking place in English, or is being directed towards cultural products in English, among francophones.

Senator Losier-Cool: One last question, Madam Chair. I know this may not be the subject of your research, but in your opinion, do you think the Treasury Board consults, inquires or gets enough information from the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, which studies linguistic minorities, to see if things are going well? Or, I should say, how things could be improved?

Ms. Robineau: Perhaps not often enough. It might be better to ask the board of directors, but probably I would say there is always room for improvement.

Le sénateur Losier-Cool : La semaine dernière, il y avait une activité à Montréal pour aider les artistes pauvres, les artistes qui ne réussissent pas à subvenir à leurs besoins. Je me dis que si, à Montréal, les artistes ne réussissent pas, est-ce que les artistes francophones en situation minoritaire réussissent à vivre seulement de leur art?

Mme Robineau : Oui, il y en a quelques-uns, mais dans la moyenne canadienne et québécoise, ils ont des revenus assez faibles. C'est sûr qu'ils ont d'énormes besoins par rapport à ça. La situation en milieu minoritaire, ça vient parfois accentuer certains problèmes. Par exemple, si c'est un projet collectif, d'avoir des ressources de formation en français ou même simplement pour s'associer à d'autres personnes qui viendraient compléter le projet artistique mais qui n'utilisent pas le français comme langue de travail.

Le sénateur Losier-Cool : En musique surtout.

Mme Robineau : En musique, oui, et en cinéma.

Le sénateur Losier-Cool : En ce qui concerne la consommation culturelle, selon vos recherches, est-ce que ce sont les personnes qui se servent le plus des médias sociaux? Ou est-ce en éducation ou encore en santé? Est-ce que vous diriez que les gens qui consomment plus de produits culturels, qui vont le plus voir des concerts, qui achètent plus de livres et cetera, sont les plus grands usagers des nouvelles technologies?

Mme Robineau : Il n'y a pas d'étude à ce sujet chez les francophones en milieu minoritaire en ce moment. Mais dans les tendances qu'on observe au Québec ou en France, souvent le comportement culturel ou le fait que les gens vont consommer beaucoup sera lié à la scolarité et au revenu, et puis à l'offre culturelle. Dans le fond, s'il y a une offre culturelle assez importante, ils vont être plus amenés à consommer, mais c'est relié à différents facteurs, à toute la transmission du goût par ce qu'on appelle les pairs, c'est-à-dire en premier lieu les parents, l'école et les amis. C'est donc pour ça que pour les jeunes consommateurs, c'est important parce que les pairs ont une grande influence. D'autres jeunes de leur âge vont leur dire qu'ils aiment telle musique, vont leur suggérer de lire tel livre et c'est comme ça qu'ils vont s'influencer. Et dans ce qu'on observe, sans nécessairement avoir fait d'études là-dessus, il y a beaucoup d'échanges qui se font en anglais ou qui se dirigent vers les produits culturels en anglais chez les francophones.

Le sénateur Losier-Cool : Une dernière question, madame la présidente. Je sais que ce n'est peut-être pas le sujet de votre recherche, mais selon vous, pensez-vous que le Conseil du Trésor du Canada consulte, demande ou s'informe auprès de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques qui fait des études en minorité linguistique pour savoir si les affaires vont bien? En fait, je devrais dire : comment les affaires pourraient-elles aller mieux?

Mme Robineau : Peut-être pas assez souvent. Il faudrait peut-être demander ça au conseil d'administration, mais probablement qu'il y aurait toujours place à l'amélioration.

Senator Losier-Cool: Communication.

Senator Poirier: Senator Losier-Cool has already asked many of the questions I had intended to ask. I wanted to know about the federal government's role and obligations under the Official Languages Act. Is the government responding well? Do our educational institutions have the information they need, or is some missing? These are more or less the same questions Senator Losier-Cool was asking.

If you have any recommendations you can make, where we should begin, for instance, it would help ensure that our institutions are equipped to offer the training that people need.

Ms. Robineau: Yes, in fact, some things should be done at the same time, specifically, assessing what we already have for training in universities, in teaching institutions in general, that is, training on these new technologies.

We also need to know who is using them and how much. In my opinion, that is what could lead to improvements. We know that schools are completing more and more projects using new technologies. Schools have access to technological tools and content in French that correspond to their local reality.

For example, francophone university students outside Quebec could be looking at more things made in Quebec and intended for their age, but the Quebec reality would not necessarily resonate for them. So there are some needs there. A study by the Office of the Commissioner of Official Languages pointed out that, even when French content exists, it is important that it correspond to a certain reality, one that is closer to them.

Senator Poirier: Did your research find that there is insufficient training on how to use the Internet and social media? Is it sometimes difficult to conduct research on a given topic or to find the translation of certain content? Is that a problem?

Ms. Robineau: Sometimes there is specific training or professional re-training that helps to train users pretty quickly. But what is most critical, in my opinion, is the huge amount of information available on the web, all the choices that exist on the web and that call into question the validity or legitimacy of certain sources.

These days, not all information has the same legitimacy, from a scientific standpoint. Some information is not considered false, just because the users do not know that a given site is more recommended than another.

I am talking about what are known as wiki technologies — Wikipedia, for instance — whereby people can add all kinds of content, which means that the sources are not necessarily always reliable. This is a problem in terms of training people who use these sources.

Le sénateur Losier-Cool : Les communications.

Le sénateur Poirier : Plusieurs de mes questions ont été posées parle sénateur Losier-Cool. Je voulais connaître le rôle et les obligations du gouvernement fédéral envers la Loi sur langues officielles. Est-ce que le gouvernement répond bien? Est-ce que nos institutions d'enseignement ont l'information ou est-ce qu'il y a un manque? Ce sont donc à peu près les mêmes questions que le sénateur Losier-Cool a posées.

Si vous aviez une recommandation à nous faire, une des places où on devrait commencer, ce serait de s'assurer que nos institutions sont équipées pour offrir la formation dont la population a besoin.

Mme Robineau : Oui. En fait, il y a des choses qui devraient être faites simultanément, c'est-à-dire évaluer ce qu'on a comme formation dans les universités, dans les institutions d'enseignement en général sur la formation par rapport à ces nouvelles technologies.

Il faut aussi savoir qui les utilise et à quel point. À mon avis, c'est ce qui peut orienter de meilleures actions. On sait que les écoles réalisent davantage de projets grâce aux nouvelles technologies. Elles ont accès à des outils technologiques et les contenus en français correspondent à leur réalité locale.

Par exemple, les étudiants universitaires francophones hors Québec pourraient regarder davantage de choses faites au Québec et qui sont destinées à leur âge, mais ils ne se reconnaîtraient pas nécessairement dans cette réalité québécoise. Il y a donc des besoins. Une étude du Commissariat aux langues officielles soulignait le fait que même s'il y a des contenus en français, il faut s'assurer qu'ils correspondent à une certaine réalité plus proche d'eux.

Le sénateur Poirier : Est-ce que les recherches que vous avez faites concluent qu'il y a un manque de formation sur la façon d'utiliser le web et les médias sociaux? Est-ce qu'il est parfois difficile de faire des recherches pour un travail quelconque ou de trouver la traduction d'un contenu? Est-ce que c'est un problème?

Mme Robineau : Il y a parfois de la formation ponctuelle ou du perfectionnement professionnel qui servent à former assez rapidement les usagers. Mais le plus critique, à mon avis, c'est la multitude de sources d'information à travers le web, tout ce choix qui existe sur le web et qui remet en question tout la validité ou la légitimité de certaines sources.

Aujourd'hui les informations n'ont pas la même légitimité du point de vue scientifique. Certaines informations ne sont pas considérées comme étant fausses parce que les usagers ne savent pas que tel ou tel site serait plus recommandé qu'un autre.

Je parle surtout de ce qu'on appelle les technologies wiki — Wikipedia, par exemple — dans lesquelles les gens peuvent alimenter toutes sortes de contenus, ce qui fait que les sources ne sont pas nécessairement toujours fiables. C'est un problème par rapport à la formation de ceux qui utilisent ces sources.

Senator Poirier: Are these federal government sources?

Ms. Robineau: No.

Senator Poirier: Is the information available across the federal government offered in both official languages? Did you notice any gaps, particularly in minority communities?

Ms. Robineau: I did not analyze that in particular, so I cannot say too much about it but, generally speaking, more is always offered in English. As for federal institutions, it would really require a more thorough analysis and not just speculation. It would be interesting to examine what could be done in French. Because sometimes content emerges in English first, and it would be easier to simply adapt it into French rather than starting all over. That should be examined more closely, not necessarily just in the arts sector, but in a number of different sectors.

Senator De Bané: Your text is very informative and gives us many things to think about. In light of all those things, do you have any recommendations to make to the Senate Committee on Official Languages?

There are so many things you identify and it is clear that you have reflected on these matters a great deal, that you are aware of all the studies other researchers have published. What policies should we recommend at the end of our deliberations?

Considering all of that, I have to wonder where we are headed. When I watch TV5, I see that, in Paris, there seems to be an infatuation with American films and English pop songs — they seem to be very chic in Paris — and I have to wonder, if that is the case internationally, what is going on in Canada?

For example, you brought to our attention the fact that the National Film Board and the Telefilm Canada's workshop reserved only 18 out of 560 spaces for francophones outside Quebec. That represents a third of 1 per cent. Among the entire francophone community in Canada, francophones outside Quebec make up 16 per cent and yet they get only 18 out of 560 spaces. That does not make sense.

In addition, the Government of Quebec funds all of that, but for the communities exposed to the outside, the fact that Telefilm Canada gives them only a third of 1 per cent, rather than 16 per cent, that surprises me. Did you have the same reaction as me?

Ms. Robineau: You are referring to a note I included regarding a workshop at Telefilm Canada. What is encouraging is that there is a workshop on networking and that, based on their resources, they have a certain number of spaces in those workshops. I said there were 18 spaces for francophone artists outside Quebec. As I recall, there are also 40 spaces for artists from Quebec.

Le sénateur Poirier : Est-ce que les sources dont vous parlez proviennent du gouvernement fédéral?

Mme Robineau : Non.

Le sénateur Poirier : Est-ce que les informations qui sont disponibles à travers le gouvernement fédéral sont offertes dans les deux langues officielles? Avez-vous remarqué des lacunes plus particulièrement dans les régions minoritaires?

Mme Robineau : Je n'ai pas évalué le contenu du gouvernement fédéral et je ne peux pas trop m'avancer là-dessus, mais l'offre en anglais est toujours plus importante en général. En ce qui concerne les institutions fédérales, ça prendrait vraiment une analyse plus rigoureuse et non pas seulement des hypothèses. Ce serait intéressant d'examiner ce qui pourrait être fait en français. Parce que des fois il y a des contenus qui émergent d'abord en anglais et ce serait moins difficile de les adapter en français que de tout recommencer. Il faudrait regarder ça de plus près, pas forcément dans le milieu artistique, mais aussi dans plusieurs secteurs.

Le sénateur De Bané : Votre texte est extrêmement riche et contient beaucoup de pistes de réflexion. À la lumière de toutes ces réflexions, avez-vous des recommandations à formuler pour le Comité sénatorial des langues officielles?

Il y a tellement de choses que vous identifiez et on voit que vous avez énormément réfléchi à ces sujets, que vous êtes au courant de toutes les études que d'autres chercheurs ont publiées. Quelles politiques devrions-nous recommander aux termes de nos délibérations?

Compte tenu de tout cela, je me demande où on s'en va. Quand je regarde TV5, que je vois qu'à Paris il y a un engouement pour le cinéma américain et pour la chansonnette anglaise, que ça a l'air de faire très chic à Paris, je me dis que si c'est ça à travers le monde, qu'est-ce que c'est chez nous?

Par exemple, vous portez à notre attention le fait que l'Office national du film et l'atelier de Téléfilm Canada n'ont réservé que 18 places sur 560 pour les francophones hors Québec. Cela représente un tiers de 1 p. 100. Parmi toute la communauté francophone du Canada, les francophones hors Québec comptent pour 16 p. 100 et ils ne reçoivent que 18 places sur 560. Ça n'a aucun bon sens.

Il y a aussi le gouvernement du Québec qui finance tout ça, mais pour les communautés exposées à l'extérieur, le fait que Téléfilm Canada ne leur accorde qu'un tiers de 1 p. 100 plutôt que 16 p. 100, cela me saisis. Avez-vous eu la même réaction que moi?

Mme Robineau : Vous faite faite référence à une note que j'ai incluse par rapport à un atelier à Téléfilm Canada. Ce qui était encourageant, c'est qu'il y avait un atelier qui portait sur le réseautage et qu'en fonction de leurs ressources, ils ont un certain nombre de places dans ces ateliers. J'ai noté qu'il y avait 18 places pour les artistes francophones hors Québec. Je me souviens qu'il y avait 40 places pour les artistes qui venaient du Québec.

According to a study on French-Canadian artists that is to be published soon, there are about 560 artists working in the media arts industry that would probably like to have some training, at least, and that is just the artists working in media arts.

Senator De Bané: So there are 560 artists outside Quebec?

Ms. Robineau: In media arts. There are a lot more in other disciplines.

Senator De Bané: So, 560 artists in media arts outside Quebec. Of that number, 18 are invited to take advantage of these workshops. That is a tiny amount.

Ms. Robineau: That could be one of your recommendations: more money invested in training, but also in digital technology in general.

Senator De Bané: It does not take any courage to speak French in Chicoutimi, but it is very difficult for someone who lives in Saint-Boniface, who wants to maintain their language and culture, who wants to participate in media and artistic productions, and so on.

You said that 96 per cent of youth aged 16 to 24 use the Internet and that, for older people, the percentage is much lower, around 29 per cent. The former is a generation that was born into it.

Apparently, a large percentage of children between two and five years old know how to use a computer. It worries me to think that this was not taken into consideration, when we look at, for example, the Canadian government's contribution to print creation, in relation to new media that did not exist when I was young.

In any case, do not hesitate to make as many recommendations as possible, because, obviously, you have given these issues some serious thought and you know them from every angle. It is worrisome that these young people do not have all the support they need to be able to use this media properly.

We need your recommendations. If there are any other documents you could forward to us between now and when our chair produces the report, we would really appreciate them. We are looking for very practical recommendations that could be part of our recommendations to the government. We are a non-partisan group here; we work together and try to come up with solutions to extremely complex issues.

Senator Fortin-Duplessis: I have a question that arose from Senator De Bané's intervention.

You mentioned that there were 560 spaces in media training at Telefilm Canada.

Ms. Robineau: There are 560 media artists, people who work in audio-visual, in film.

Selon une étude qui va être publiée bientôt sur les artistes de la francophonie canadienne, il y a à peu près 560 artistes qui œuvrent dans le milieu des arts médiatiques, qui aimeraient probablement avoir au moins une formation, et c'est seulement ceux qui œuvrent en art médiatique.

Le sénateur De Bané : Il y a donc 560 artistes hors Québec?

Mme Robineau : En art médiatique. Il y en a beaucoup plus dans les autres disciplines.

Le sénateur De Bané : Donc 560 artistes en art médiatique à l'extérieur du Québec. Sur ce nombre, 18 sont invités à profiter de ces ateliers. C'est microscopique.

Mme Robineau : Cela pourrait être une recommandation, qu'il y ait plus de fonds d'investis pour la formation, mais sur les technologies numériques en général.

Le sénateur De Bané : Cela ne prend pas de courage de parler français à Chicoutimi, mais c'est très difficile pour la personne qui habite à Saint-Boniface, qui veut maintenir sa langue et sa culture, qui veut participer dans la production médiatique, artistique, et cetera.

Vous nous dites que 96 p. 100 des jeunes âgés de 16 à 24 ans utilisent Internet et que, pour les personnes âgées, c'est beaucoup moins, environ 29 p. 100, c'est une génération qui naît avec cela.

Il paraît qu'un bon pourcentage des enfants entre deux et cinq ans sait se servir d'ordinateurs. Cela m'inquiète de voir qu'on n'a pas pris cela en compte, lorsqu'on regarde, par exemple, la contribution du gouvernement canadien à la création imprimée par rapport à ces nouveaux médias qui n'existaient pas dans ma jeunesse.

En tout cas, n'hésitez pas à nous faire le plus de recommandations possible parce que manifestement, vous avez beaucoup réfléchi à ces questions, vous les connaissez sous toutes leurs coutures. On est inquiet de voir que cette jeunesse n'a pas tout l'appui nécessaire pour pouvoir utiliser ces médias.

On a besoin de vos recommandations. Si jamais il y a d'autres documents que vous pouvez nous transmettre d'ici la production du rapport par la présidente, cela nous intéresserait énormément. On cherche des recommandations pratico-pratiques qui pourraient faire partie de nos recommandations au gouvernement. Ici, on est un groupe non partisan, on travaille ensemble et on essaie de trouver des réponses à des questions, évidemment, extrêmement complexes.

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai maintenant une question qui découle de l'intervention du sénateur De Bané.

Vous avez mentionné qu'il y avait 560 places de formation médiatique à Téléfilm Canada.

Mme Robineau : Il y a 560 artistes en art médiatique, des gens qui œuvrent en audiovisuel, cinéma.

Senator Fortin-Duplessis: You said there were 40 francophones from Quebec and 18 francophones from outside Quebec. If my math is correct, that means there are 502 anglophones? I do not think that is very fair.

Ms. Robineau: Those are the spaces.

The Chair: Could you send us some additional information, given that we are beginning to run out of time?

Ms. Robineau: Yes, no problem.

The Chair: That would allow Senator Fortin-Duplessis to ask her other question.

Senator Fortin-Duplessis: I wanted to know if the francophone cultural sector should be worried or pleased about the growing power of the Internet.

Ms. Robineau: Interesting. It is difficult to answer that quickly, but there is a positive side and a negative side.

On the positive side, the cost of networking can sometimes be a little lower. This probably allows people to access and promote francophone culture a little easier.

What I find to be a risk, from what we have observed, is that a new generation has come along and is consuming a lot more products in English. We really need to raise people's awareness about the use of one's language and promoting culture in French. But there are all kinds of other issues around all this that need to be analyzed more closely regarding access, cultural offerings in French that reflect our reality and that are probably insufficient at this time, that are poorly adapted to the tools by which they can be disseminated. So, there are some pros and cons to that.

The Chair: Can you give us a concrete example of what the federal government could do?

Ms. Robineau: There are so many things. I would say that what is most problematic is copyright, because we really need to strike a balance between consumers and the artists who create the content. So, we need to identify better ways to pay those who produce this content online, without interfering in the rights of francophones to access this French culture online, which can sometimes be difficult in certain regions. This aspect is really important.

Also, we need systematic analyses of the situation, of changes in behaviour regarding this cultural consumption. We do not have any such analyses at this time.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much.

The Chair: Thank you very much. I would like to thank you and say just how much we appreciated your presentation.

Senator Losier-Cool: And keep up the good work.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Vous avez dit qu'il y avait 40 Québécois francophones au Québec et 18 hors Québec. Si je compte bien, cela signifie qu'il y en a 502 qui sont anglophones? Je pense que ce n'est pas équitable.

Mme Robineau : Ce sont les places.

La présidente : Est-ce que vous pourriez nous faire parvenir des informations supplémentaires, étant donné que le temps commence à manquer?

Mme Robineau : Oui, il n'y a pas de problème.

La présidente : Cela permettra à le sénateur Fortin-Duplessis de poser son autre question.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je voulais savoir si le milieu culturel francophone doit s'inquiéter ou se réjouir de la montée en puissance de Internet.

Mme Robineau : Intéressant. C'est difficile de répondre rapidement, mais il y a une réponse positive et une autre négative.

Le côté positif, c'est que les coûts sont parfois moins importants pour faire du réseautage. Cela permet probablement un accès et une promotion de la culture francophone peut-être un peu plus faciles.

Je trouve que ce qui est risqué, ce qu'on observe, c'est qu'il y a quand même une génération qui arrive et qui consomme beaucoup de produits en anglais. Il y a vraiment une sensibilisation à faire par rapport à l'utilisation de sa langue et la promotion de sa culture en français. Mais il y a aussi toutes sortes d'enjeux autour de cela qu'il faut analyser de près par rapport à l'accès, l'offre culturelle en français qui reflète notre réalité et qui est probablement insuffisante au moment où on se parle, qui est mal adaptée finalement à ces nouveaux outils où elle permet d'être diffusée. Donc, il y a du bon et du mauvais là-dedans.

La présidente : Pouvez-vous nous donner un exemple concret de ce que le gouvernement fédéral pourrait faire?

Mme Robineau : Il y a tellement de choses, je dirais que ce qui est le plus problématique, ce sont les droits d'auteur parce que c'est vraiment un équilibre à avoir entre les consommateurs et les artistes qui créent le contenu. Donc, il faut identifier de meilleures façons de rétribuer ceux qui produisent ces contenus en ligne, sans pour autant brimer le droit des francophones d'accéder à cette culture en français en ligne, qui est si difficile parfois à avoir dans certaines régions. Ce serait vraiment important.

Puis des analyses plus systématiques de la situation, des changements de comportements vis-à-vis cette consommation culturelle. On n'a pas actuellement ces évaluations.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci beaucoup.

La présidente : Merci beaucoup. J'aimerais vous remercier et vous dire à quel point nous avons apprécié votre présentation.

Le sénateur Losier-Cool : Et continuez votre beau travail.

The Chair: If you have any other information, please send it to the committee, since we have not yet completed our study. Thank you.

Honourable senators, we are going to suspend for a few moments and we will come back in camera.

(The committee continued in camera.)

La présidente : Si vous avez des informations additionnelles, faites-les parvenir au comité, parce que nous n'avons pas encore terminé notre étude. Merci.

Honorables sénateurs, je vais suspendre pour quelques instants et nous reprenons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESS

Université de Moncton:

Anne Robineau, Researcher, Canadian Institute for Research on
Linguistic Minorities.

TÉMOIN

Université de Moncton :

Anne Robineau, chercheure, Institut canadien de recherche sur les
minorités linguistiques.